



UNIL | Université de Lausanne  
Section de français  
bâtiment Anthropole

# Le mémoire en linguistique française

Consignes à suivre :

## 1. Page de titre

La page de titre doit contenir les informations suivantes (pour les mémoires, se référer au point 6.) :

- Le titre du travail, vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, plan d'étude et mail.
- L'indication des cours et des séminaires de linguistique française suivis par ailleurs.

## 2. Titre

Le titre peut indiquer la problématique, la question ou la thèse générale du travail. Le sous-titre peut quant à lui préciser le corpus ou l'approche adoptée.

Ex. 1 : *Dire ou ne pas dire «Je» : variations énonciatives dans les Champs d'honneur de Jean Rouaud.*

Ex. 2 : *Le communiqué : un genre de discours de l'espace payant des quotidiens*

Ex. 3 : *Quand la BD raconte : analyse sémiotique de La Femme Piège d'Enki Bilal*



### **3. Sujet choisi**

3.1. **Définition** des termes et des notions utilisés dans le titre permettant de poser votre sujet.

3.2. Dans quel(s) domaine(s) des sciences du langage pensez-vous inscrire votre sujet ? (Ex.1 : stylistique et énonciation ; Ex.2 : analyse du discours journalistique et théorie des genres ; Ex.3 : poétique et narratologie).

### **4. Question(s) posée(s) et hypothèse(s) de travail**

4.1. Quelle est la (quelles sont les) question(s) que pose votre travail ?

4.2. Quelles sont vos hypothèses de travail ? Les hypothèses consistent en des réponses probables aux questions préalablement posées. Ces réponses restent à étayer par la recherche envisagée et par l'argumentation qui sera développée dans votre mémoire.

4.3. Est-ce que votre sujet a déjà été traité ? Si oui, esquissez brièvement l'état actuel de la recherche (surtout pour le mémoire, renvoi à quelques études importantes dans la bibliographie) et tentez de clarifier votre propre position par rapport aux travaux existants.

### **5. Corpus (délimitation et description)**

5.1. Quels sont les critères de sélection de votre corpus en fonction du sujet et de l'hypothèse avancée ?

5.2. Donnez une description succincte des textes de votre corpus. Il

ne s'agit pas de faire des « résumés », mais de décrire les caractéristiques générales des textes choisis et de justifier, par là, leur place dans le corpus.

## 6. Méthode d'analyse

6.1. Tentez d'expliquer le choix de l'approche et du champ disciplinaire en fonction de votre sujet, de votre corpus et des intérêts particuliers qui motivent votre recherche.

6.2. En quoi le domaine linguistique choisi (linguistique textuelle, analyse des discours, stylistique, pragmatique, etc.) est-il susceptible de vous aider à traiter votre sujet ?

6.3. Quels sont les niveaux (du phonème au discours en passant par le signe, la phrase, le texte) ou les unités d'analyse (connecteurs, temps verbaux, figures, lexique, etc.) que vous comptez privilégier ?

## 7. Plan, sommaire et intertitres

Indiquez les étapes probables de votre argumentation. Le sommaire, qui indique la structure générale de votre argumentation, doit être situé **en début de travail**. Les intertitres assurent une meilleure lisibilité à votre travail. Ils explicitent la logique du texte et sont organisés selon le modèle suivant :

Titre du travail

Table des matières

Introduction

*Titre de la première partie*

1. Titre de chapitre

1.1. Titre

1.1.1. Sous-titre

1.1.2. Sous-titre

1.2. Titre

1.2.1. Sous-titre

1.2.2. Sous-titre

2. Titre de chapitre

3. Titre de chapitre

*Titre de la deuxième partie*

Etc.

Conclusion

Bibliographie

Annexes

**8. Notes**

Une note sert à donner, sur un élément du texte, une information intéressante ou utile, mais qui apparaît secondaire par rapport au développement principal. Les notes sont à utiliser avec modération : il ne faut garder en note que ce qui ne peut être remonté dans le texte. Les notes sont placées sur la même page que leur appel de note, en bas de page et non en fin de travail. Elles ont un interligne et un corps de caractère plus petits que ceux du texte et sont numérotées de façon continue.

## 9. Citations

Lorsqu'une idée est tirée d'un ouvrage ou d'un article, la référence doit être explicitée selon le modèle suivant : (Nom de l'auteur, année de parution de l'ouvrage ou article : numéro de page). Exemple : (Amossy 2000 : 12). De même, il est impératif de signaler une citation en l'encadrant de guillemets : « En d'autres termes, l'analyse serait en elle-même un outil critique » (Amossy 2000 : 12). Si la citation est tronquée, on le signale à l'aide de **crochets** : [...]. Lorsqu'elle est modifiée, on le signale également : « En d'autres termes, [une] analyse serait en elle-même un outil critique ». En outre, dès qu'une citation excède quatre lignes, elle ne doit plus apparaître dans le fil du texte, mais sous forme de **pavé**, c'est-à-dire en retrait par rapport à la marge de gauche, avec un interligne et un corps d'écriture plus petits.

Exemple :

Comme on le verra tout au long de cet ouvrage, l'analyse argumentative s'appuie sur l'idée que la mise à plat d'un fonctionnement discursif est aussi une mise à jour, sinon un dévoilement, de la façon dont il tente d'agir sur le partenaire. En d'autres termes, l'analyse serait en elle-même un outil critique. (Amossy 2000 : 12)

## 10. Références bibliographiques

Les références bibliographiques complètes se trouvent dans la bibliographie à la fin du travail. Elles regroupent d'abord les références relatives aux textes de votre corpus, puis les ouvrages et articles de référence (sans subdivision).

## Ouvrages :

AMOSSY R. 2000 : *L'argumentation dans le discours*, Paris : Nathan, coll. « Fac ».

## Article tiré d'une revue :

KERBRAT-ORECCHIONI C. 1984 : « Pour une approche pragmatique des textes de théâtre », *Pratiques*, n°41, Metz, pp. 12 – 45.

## Articles tirés d'un ouvrage collectif :

VIALA, A. 1999 : « L'éloquence galante, une problématique » in *Images de soi dans le discours*, Ruth Amossy (dir.), Paris-Lausanne : Delachaux et Niestlé, pp. 177-195.

## Plusieurs ouvrages d'un même auteur :

GENETTE G. 1969 : *Figures II*, Paris : Le Seuil.  
— 1972 : *Figures III*, Paris : Le Seuil.

En cours de travail, la référence apparaît **en abrégé dans le texte et non pas dans les notes** : (Amossy 2000 : 12).

## 11. Annexes

Les annexes doivent fournir le corpus de textes, éventuellement des textes inédits ou difficilement accessibles, des traductions ou encore d'éventuels schémas et tableaux, etc.

## 12. Mise en page

Le texte doit être **aéré**. Les marges sont de **3 centimètres en haut et**

en bas de la page, de 4 centimètres à gauche et de 3 centimètres à droite. L'interligne est de 1,5. Le corps d'écriture est de 12 points (Palatino ou Times New Roman). N'oubliez pas d'utiliser des paragraphes et de paginer le travail.

### 13. Longueurs

Selon le règlement de Faculté, le mémoire est un travail d'environ 100'000 signes (corpus non compris). Les travaux écrits comportent environ 40'000 signes (corpus non compris) et les comptes rendus 10'000.

## 5. Mémoire (soutenance)

- **Page de couverture** : La page de couverture doit se présenter ainsi :

Université de Lausanne Faculté des Lettres Section de Français Linguistique française	Date de la session d'examens
<b>Titre du mémoire</b>	
Nom, prénom, adresse, n° de tél. et e-mail de l'étudiant Sous la direction de : nom de l'enseignant	

- **Résumé** : L'étudiant est prié d'inclure un bref résumé de son travail (200-250 mots) en première page du mémoire.
- **Errata** : lors de la soutenance, il est possible de transmettre une liste des erreurs (coquilles, ...) relevées dans la version du mémoire soumise à évaluation

- **Soutenance du mémoire** : Le temps de parole à disposition est de **25 (+ ou - 5) minutes**.

La présentation doit :

1. Situer le sujet :

- dans le parcours personnel de l'étudiant
- dans son contexte critique et théorique

2. Mettre en évidence :

- les points forts du travail. *Il ne s'agit pas de résumer le mémoire, mais de souligner les résultats de la recherche qui paraissent les plus probants.*
- les points faibles du travail et, ainsi, anticiper les critiques éventuelles.

Univ



## Liste des collaborateurs de linguistique française

Gilles PHILIPPE  
Professeur ordinaire  
Bureau 3144  
Tél. : 021 692 29 54  
Gilles.Philippe@unil.ch

Marcel BURGER  
Maître d'enseignement et de recherche  
Bureau 3147  
Tél. : 021 692 47 42  
Marcel.Burger@unil.ch

Joël ZUFFEREY  
Maître d'enseignement et de recherche  
Bureau 3145  
Tél. : 021 692 29 48  
Joel.Zufferey@unil.ch

Vincent CAPT  
Maître assistant  
Bureau 3143  
Tél. : 021 692 47 43  
Vincent.Capt@unil.ch

Jérôme JACQUIN  
Maître assistant  
Bureau 3146  
Tél. : 021 692 47 45  
Jerome.Jacquin@unil.ch

Rudolf MAHRER  
Maître assistant  
Bureau 3143  
Tél : 021 692 47 43  
Rudolf.Mahrer@unil.ch

Samuel Estier  
Assistant Diplômé  
Bureau 3143  
Tél : 021 692 47 43  
Samuel.Estier@unil.ch

Gilles MERMINOD  
Assistant Diplômé  
Bureau 3146  
Tél : 021 692 47 45  
Gilles.Merminod@unil.ch

Daniel SEIXAS OLIVEIRA  
Assistant Diplômé  
Bureau 3143  
Tél : 021 692 47 43  
Daniel.SeixasOliveira@unil.ch

Adrien Gaillard  
Doctorant FNS  
Bureau 3139  
Tél : 021 692 48 77  
Adrien.Gaillard@unil.ch